

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2024
LISTE DES DELIBERATIONS

Le conseil municipal s'est réuni le 2 octobre 2024, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire.
Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

- 1- **Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juin 2024. Unanimité**
- 2- **Rapports généraux d'activité 2023 de la Communauté de Communes du Pays des Abers**
- 3- **Avis sur la co-maitrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays des Abers pour la réalisation des bâtiments administratifs et techniques de la future caserne de gendarmerie. Unanimité**
- 4- **Installation d'un nouveau conseiller municipal et modification de la composition des commissions municipales.**
- 5- **Approbation de la contribution au financement du projet d'aménagement cyclable par le fonds de concours mobilités de la Communauté de communes du Pays des Abers – année 2024. Travaux d'aménagements cyclables et stationnement vélos : 349 770 € HT. Subventions : 60 654 €. Unanimité**
- 6- **Convention avec l'Etat relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap sur le temps de pause méridienne à l'école du Lac. Unanimité**
- 7- **Subventions aux associations**
Protection civile (Fête de l'enfance) : 300 €. **Unanimité**
Société de chasse (centenaire de l'association) : 500 €. **6 abstentions**
- 8- **Prix artistiques de la municipalité. 1 abstention**
- 9- **Changement temporaire de lieu de célébration des mariages.** Affectation de la salle Marcel Bouguen en salle des mariages pendant les travaux de réhabilitation de l'accueil de la mairie. **Unanimité**
- 10- **Modification de statut du budget du Centre communal d'action sociale. Unanimité**
- 11- **Mandat spécial pour déplacement du conseil municipal à Paris. Du 15 au 17 octobre 2024. Unanimité**
- 12- **Protocole de temps de travail du pôle Petite enfance. Unanimité**
- 13- **Adhésion au service Délégué à la protection des données du Centre départemental de gestion du Finistère. Unanimité**
- 14- **Reversement à un agent d'une aide du Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique. Unanimité**
- 15- **Mise à disposition de la directrice de la crèche à la halte-garderie de Bourg-Blanc (information)**